



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

/

Délibération n° 2025D41

Le Conseil d'administration, convoqué le 28 mai 2025, s'est réuni en séance ordinaire, à l'Espace France Services : 26 Rue Georges Clemenceau - 85670 Palluau, le 4 juin 2025 à 19h30, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Etaient présents :

<i>Nom Prénom</i>	<i>Emargement</i>
AIRIAU Guy	<i>Présent</i>
BARRETEAU Marcelle	<i>Présente</i>
CHATELIER Christiane	<i>Absente</i>
GIRAUD Valérie	<i>Excusée</i>
GOTTHARDT Béatrice	<i>Présente</i>
GUERIN Aurélie	<i>Présente</i>
GUERINEAU Claude	<i>Présent</i>
Guy PLISSONNEAU	<i>Présent</i>
HERMOUET Delphine	<i>Présente</i>
MORINEAU Pascal	<i>Absent</i>
PROUTEAU Xavier	<i>Excusé</i>
RENAUD Jean Pierre	<i>Excusé, pouvoir à Guy PLISSONNEAU</i>
TENAUD Gérard	<i>Présent</i>

OBJET : Modification de l'ERRD 2024 du budget annexe EHPAD Les Glycines du CIAS Vie et Boulogne

Vu la réforme de la tarification des EHPAD du 21 décembre 2016,

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'EHPAD Les Glycines n'est plus soumis à rendre un compte administratif mais un Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) transitoire reprenant les opérations réelles de 2024 correspondant à l'Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses (EPRD) voté en N-1.

Il est fait lecture de l'ERRD par grands groupes de dépenses et recettes, le cadre complet est annexé à la délibération.

Envoyé en préfecture le 06/06/2025

Reçu en préfecture le 06/06/2025

Publié le



ID : 085-200102408-20250605-2025D41-DE

DEPENSES	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL
GROUPE 1	151 975,67	11 933,94	19 501,35	183 410,96
GROUPE 2	371 097,18	167 351,19	348 002,70	886 451,07
GROUPE 3	90 184,16	697,35	7 178,38	98 059,89
TOTAL	613 257,01	179 982,48	374 682,43	1 167 921,92

RECETTES	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL
GROUPE 1	519 732,13	178 171,26	344 140,64	1 042 044,03
GROUPE 2	66 993,05	3 032,75	8 342,77	78 368,57
GROUPE 3	5 221,27	0,00	0,03	5 221,30
TOTAL	591 946,45	181 204,01	352 483,44	1 125 633,90

RESULTATS	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL
DEPENSES	613 257,01	179 982,48	374 682,43	1 167 921,92
RECETTES	591 946,45	181 204,01	352 483,44	1 125 633,90
TOTAL	-21 310,56	1 221,53	-22 198,99	-42 288,02

Cadre ERRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRP + CRA) - EXERCICE 2024

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupes I : charges afférentes à l'exploitation courante	237 700,00 €	183 410,96 €	1 057 640,68 €	1 042 044,03 €	Groupes I : produits de la tarification
Groupes II : charges afférentes au personnel	887 188,10 €	886 451,07 €	85 980,00 €	78 368,57 €	Groupes II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupes III : charges afférentes à la structure	52 177,61 €	98 059,89 €	4 000,00 €	5 221,30 €	Groupes III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 177 065,71 €	1 167 921,92 €	1 147 620,68 €	1 125 633,90 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	29 445,03 €	42 288,02 €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT	1 177 065,71 €	1 167 921,92 €	1 177 065,71 €	1 167 921,92 €	TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT) (1)	- €	- €	29 445,03 €	42 288,02 €	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €	- €	- €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	19 667,61 €	19 667,62 €	- €	- €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	- €	- €	- €	- €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	19 667,61 €	19 667,62 €	29 445,03 €	42 288,02 €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	- €	- €	9 777,42 €	22 620,40 €	SOUS-TOTAL 2
Taux de CAF en pourcentage des produits	0,00%	0,00%	0,85%	2,01%	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
					Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT (TF) - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	9 777,42 €	22 620,40 €	- €	- €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	60 700,00 €	61 965,19 €	3 000,00 €	4 500,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	25 000,00 €	22 677,55 €	4 000,00 €	2 747,14 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106) et subventions d'investissement
Autres emplois	- €	- €	- €	- €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	95 477,42 €	107 263,14 €	7 000,00 €	7 247,14 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	- €	- €	88 477,42 €	100 016,00 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	95 477,42 €	107 263,14 €	95 477,42 €	107 263,14 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2024 (3)

	PREVUS	REALISES	PREVUS	REALISES	
Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	- €	- €	0,00 €	- €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG) - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE
FRNG au 1er janvier 2024	473 886,17 €	473 886,17 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TF, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	- 88 477,42 €	- 100 016,00 €
FRNG au 31 décembre 2024	385 408,75 €	373 870,17 €

Cadre ERRD synthétique (suite)

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE
BFR au 1er janvier 2024	477 258,17 €	477 258,17 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €	84 882,81 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €	101 716,10 €
BFR (ou EFE signe "+") au 31 décembre 2024	477 258,17 €	460 424,88 €

TRESORERIE - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE
Trésorerie au 1er janvier 2024	- 3 372,00 €	- 3 372,00 €
Variation de trésorerie de la période	- 88 477,42 €	- 83 182,71 €
Trésorerie au 31 décembre 2024	- 91 849,42 €	- 86 554,71 €

Par adoption des motifs exposés par le Président et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De modifier l'ERRD de l'année 2024 du budget annexe EHPAD Les Glycines
- De voter et arrêter les résultats définitifs tels qu'ils ont été annoncés précédemment
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir.
- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

.....

Pour copie conforme au registre
Le 5 juin deux mille vingt-cinq,

Le Président,
Guy PLISSONNEAU

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 30 juin.
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.